

la profession

&amp; les Centres de Gestion Agréés

France Entière



## Données

- Nombre d'entreprises référencées  
→ **381**

---

- Chiffre d'affaires H.T. moyen de N-1 en Euros  
→ **83 802 €**

---

- EBE moyen de N-1 en Euros  
→ **20 630 €**
- PVG moyen / EBE moyen  
→ **3,1**  
mini : **0**                      maxi : **22**

---

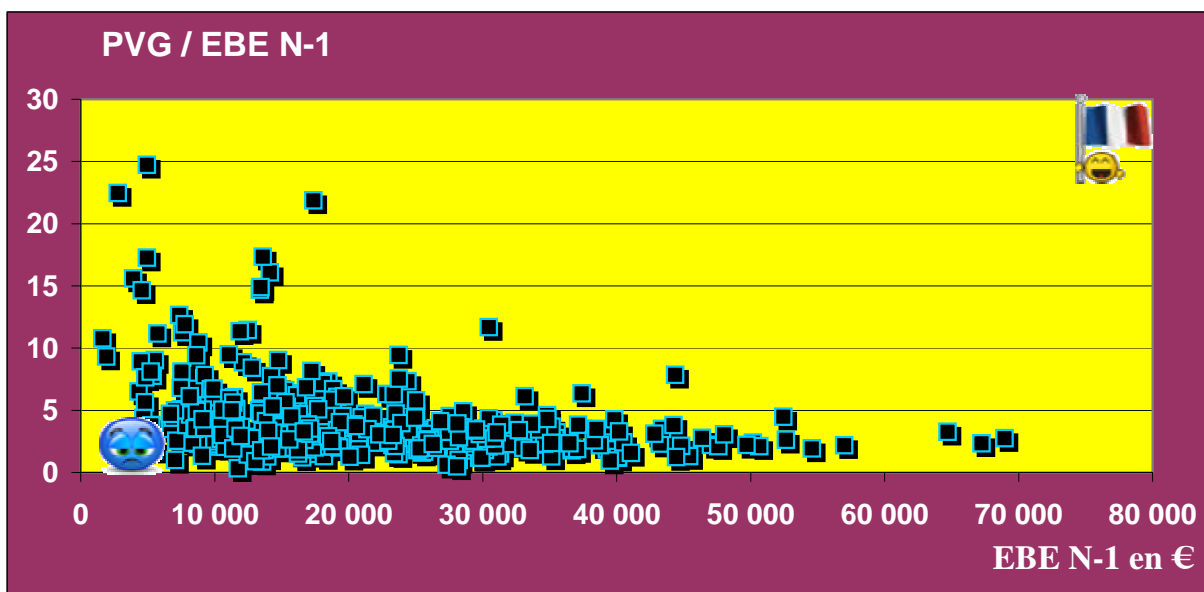
- Prix de vente global moyen en Euros  
→ **63 062 €**
- % PVG moyen / CA H.T. N-1  
→ **75%**  
mini : **11%**                      maxi : **279%**

---

- Prix de vente de l'incorporel moyen en Euros  
→ **51 321 €**
- % du PVI moyen / CA H.T. N-1  
→ **61%**  
mini : **4%**                      maxi : **232%**

Le fonds de commerce se vend  
en moyenne 61% du CA ht N-1

Rapport entre le prix de vente global et l'EBE (\*) N-1



(\*) Voir le mini lexique à la dernière page

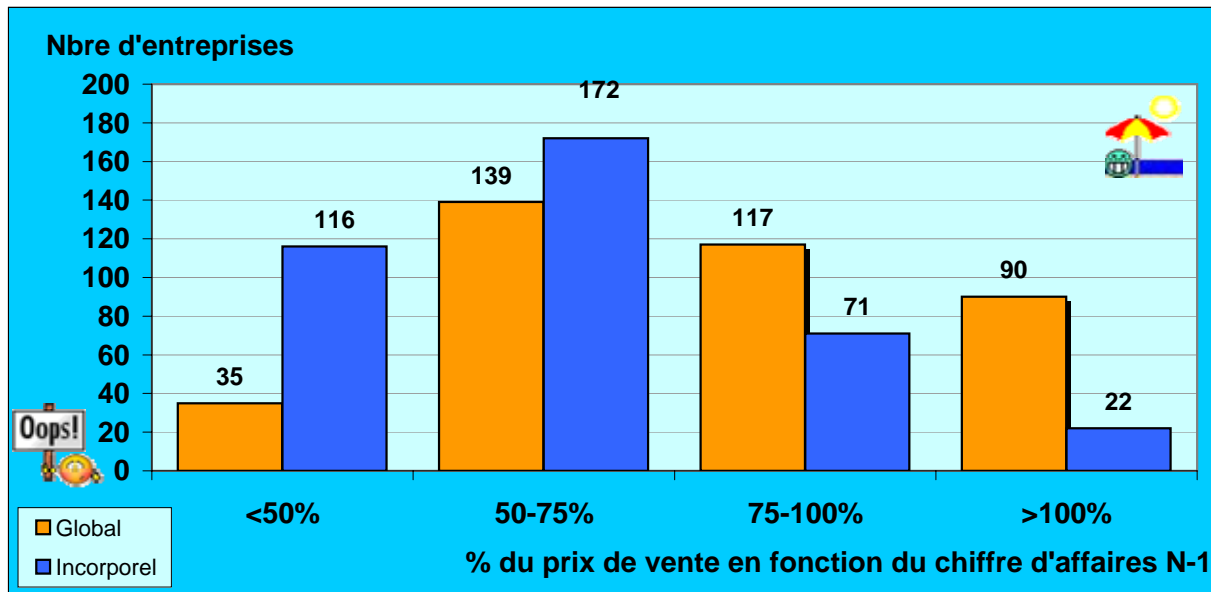


**Attention :** Les données fournies par le site transmissiontpe.com le sont à titre indicatif elles ne peuvent être considérées comme des normes professionnelles et n'engagent en rien la responsabilité des auteurs.

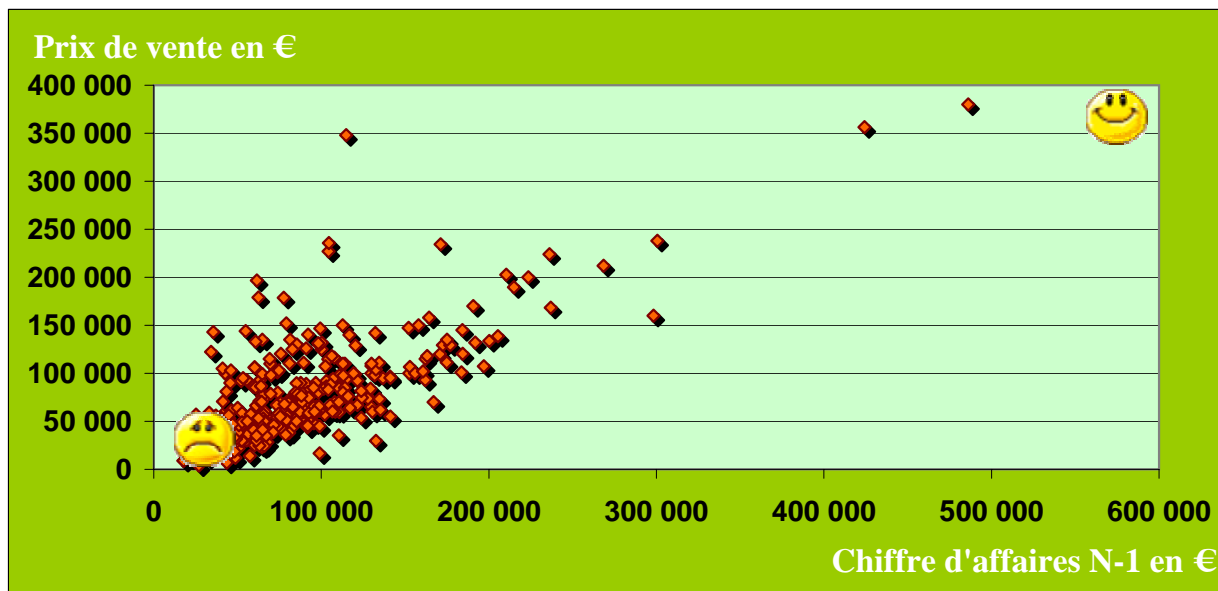




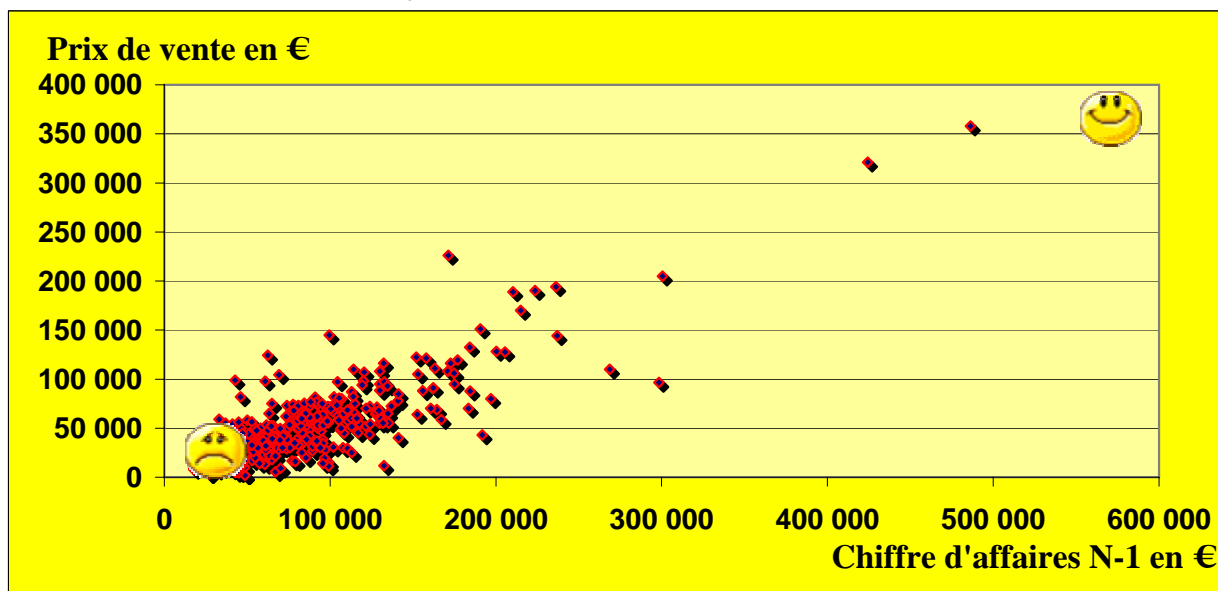
## Nombre d'entreprises par tranche : prix de vente sur chiffre d'affaires



## Prix de vente global en fonction du chiffre d'affaires n-1



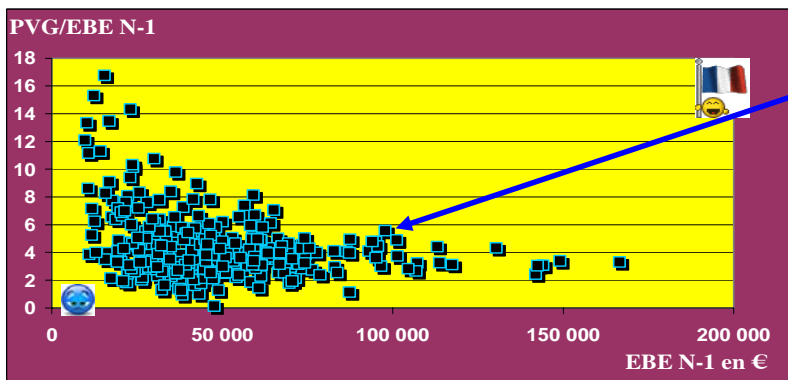
## Prix de vente de l'incorporel en fonction du chiffre d'affaires N-1



# Comment lire les graphiques

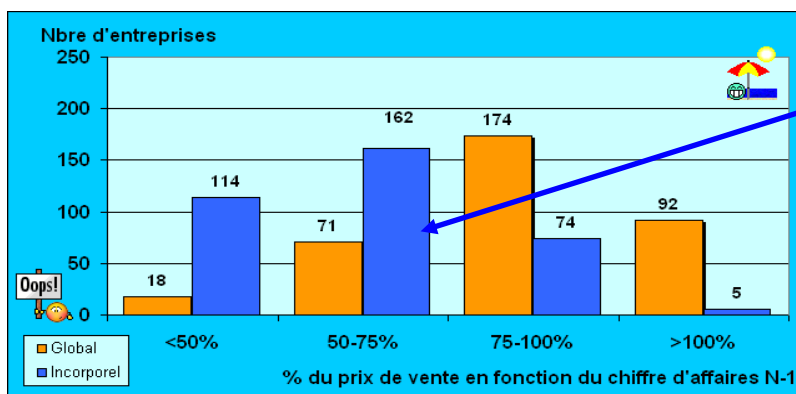


Rapport entre le prix de vente global et l'Excédent Brut d'Exploitation (\*) N-1



L'entreprise réalisant un E.B.E de 100 000 € a vendu son entreprise 5,9 fois cet E.B.E.

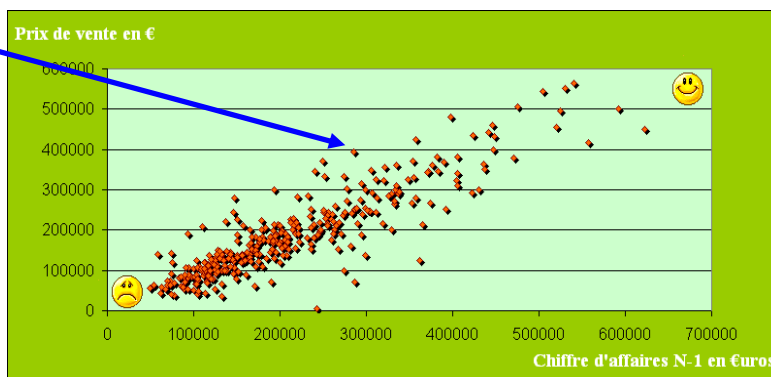
Nombre d'entreprises par tranche : prix de vente sur chiffre d'affaires N-1



Les éléments incorporels de 162 entreprises ont été vendus entre 50 et 75 % du chiffre d'affaires N-1

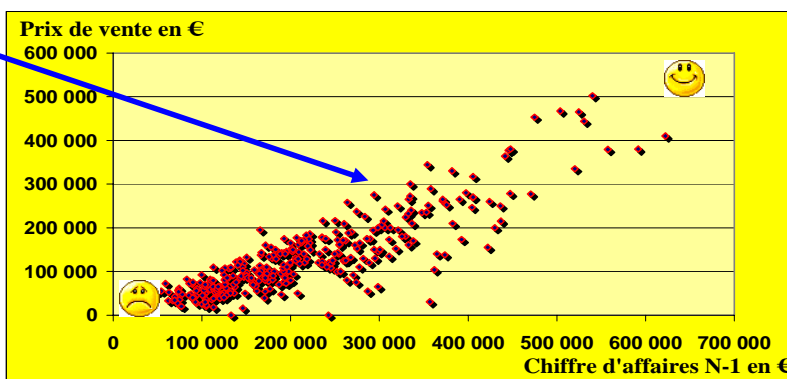
Prix de vente global en fonction du chiffre d'affaires N-1

L'entreprise réalisant un chiffre d'affaires de 299 036 € a été vendue 399 000 €



Prix de vente de l'incorporel en fonction du chiffre d'affaires N-1

Les éléments incorporels de cette même entreprise ont été vendus 299 000 €





### **EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION - E.B.E.(\*)**

L'E.B.E. permet de comparer les entreprises entre elles, **quelle que soit l'importance de leurs immobilisations ou de leur richesse financière**. Il est calculé en déduisant du chiffre d'affaires toutes les charges liées à l'exploitation (achats, frais généraux, frais de personnel) excepté les dotations aux amortissements et aux provisions (charges non décaissables) et les frais financiers.

Nb: Pour pouvoir comparer toutes les entreprises entre elles, les rémunérations des dirigeants sont retraitées, c'est-à-dire, non comprises dans les charges de personnel et réintégrées au résultat.

### **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles sont constituées : des frais d'établissement, **des fonds commerciaux et des droits au bail**, des frais de recherche et de développement immobilisés, des concessions, brevets et droits similaires.

**CHIFFRE D'AFFAIRES DE N-1** – Chiffre d'affaires réalisé l'année dernière.

## Qu'est-ce qu'un Centre de Gestion Agréé ?

Un Centre de Gestion Agréé «CGA» est une association loi 1901. Les CGA ont été créés par la loi du 27 décembre 1974 et sont répartis sur l'ensemble du territoire national.

### **Le CGA vous apporte:**

- ° Une assistance à la gestion,
- ° De la Formation,
- ° Une prévention fiscale,
- ° Des Avantages fiscaux.

### **Qui peut adhérer ?**

Vous pouvez adhérer au CGA de votre choix :

- ⇒ Si vous êtes commerçant, artisan, industriel.
- ⇒ Si vous exercez une activité relevant de la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux.

L'adhésion peut s'étendre aux activités agricoles et aux activités connexes à l'activité principale.

- ⇒ Quel que soit votre régime juridique ou fiscal et votre mode d'imposition.

Attention les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés peuvent adhérer mais ne bénéficient pas des avantages fiscaux.

## Nous contacter



L'association Inter-Régionale de Centres de Gestion Agréés : [www.infotpe.com](http://www.infotpe.com)

L'association Nationale des Directeurs et Permanents de CGA : [www.anprecega.com](http://www.anprecega.com)



Fédération des Centres de Gestion Agréés : [www.fcga.fr](http://www.fcga.fr)

Le site des cg a spécialisé dans la transmission des entreprises : [www.transmissiontpe.com](http://www.transmissiontpe.com)

